



Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée du GECT Eurodistrict SaarMoselle
Séance du 13 décembre 2023
Gemeinschaftsschule Kleinblittersdorf – 18h00

Objet : 54ème réunion plénière de l'Assemblée du GECT Eurodistrict SaarMoselle

Membres	: 62	
- en fonction	: 62	
- présents	: 35	
- procurations	: 2	
- absents	: 27	dont excusés : 27

Convocation à l'Assemblée envoyée le 29 novembre 2023 aux délégués du GECT.

Etaient présents : Robert BINTZ (Gaston ADIER), Jean-Jacques BALLÈVRE, Bernard BETKER, Thomas BRASS, Antoine SPRENGER (Alexandre CASSARO), Barbara MEYER (Uwe CONRADT), Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF, Jean-Claude CUNAT, Gabrielle FREY, Peter GILLO, Elisabeth HAAG, Micheline HAGENBOURGER, Wolfgang HANAUER, Klaus HÄUSLE, Ralf HEKTOR, Yves LUDWIG (Jean-Claude HEHN), Michel JACQUES, Christian JUNG, Christine JUNG, Claude KLEIN, Ralph KLEIN, Roland KOENIG, Jean-Claude KRATZ, Rainer LANG, Eva BASTIAN (Lutz MAURER), Pierrot MORITZ, Nicole MULLER-BECKER, Joel NIEDERLAENDER, Claudia SCHMELZER, Gisbert OBERKIRCH (Monika SCHMIEDEN), Roland RAUSCH, Christiane MALLICK (Roland ROTH), Gilbert SCHUH, Umit YILDIRIM et Marc ZINGRAFF.

Etaient excusés : Michael ADAM, Esther BEERMANN, Elisabeth BERENS-FRIES, Christiane BLATT, Salvatore COSCARELLA, Christine DIEDRICH, Michel DÖRR, Edith ECKERT, Antoine FRANKE, Stefan FRANTZ, Sigurd GILCHER, Sascha HAAS, Gabrielle HERRMANN, Jürgen HETTRICH, Petra HILGERS, Dominik JOCHUM, Sébastien JUNG, Frédéric KLASSEN, Denise KLEIN, Patrick KRATZ, Pierre LANG, Jérémy LAUER, Stephan RABEL, Thomas REDELBERGER, Emmanuel SCHULER, Anke SCHWINDLING et Romuald YAHIAOUI.

Etaient absents : -

Représentants des membres associés et des autres institutions : Violetta FRY (Saarpfalz Kreis) – Excusés : Monsieur le Sous-Préfet de Forbach-Boulay-Moselle et Madame la Sous-Préfète de Sarreguemines.

Autres personnes présentes : Deux interprètes Bender&Partner, Sandrine BERTRAND (EDSM), Heike BORNHOLDT-FRIED (Landeshauptstadt Saarbrücken), Florence GUILLEMIN (EDSM), Sandrine BERTRAND (EDSM), Myriam LAURENT (EDSM), Nico PALMA (EDSM), Anne GALLIOU (EDSM), Carolin GUILMET-FUCHS (RVS), Thomas UNOLD (RVS), Lisa-Marie Oevermann (Landeshauptstadt Saarbrücken) et Michael FUCHS (CC Warndt).

Ouverture de la séance à 18h15.

Monsieur Peter Gillo, Président de l'Eurodistrict (EDSM) accueille les délégués et les autres participants et remercie Monsieur le Maire de Kleinblittersdorf de nous accueillir dans cette belle salle du réfectoire de la Gemeinschaftsschule.

Le Président évoque l'implication de l'Eurodistrict dans le projet de zone fonctionnelle, de l'Interface Santé SaarMoselle (2 nouveaux partenaires financiers vont y contribuer : le Département de la Moselle et la Région Grand Est) et fait rapidement référence à la brochure distribuée en séance relative au projet pilote d'aménagement du territoire (MORO) – Renforcer l'aménagement et le développement territorial dans les régions frontalières : deux jeux de simulations franco-allemands.

Rajout d'un point à l'ordre du jour : Point 9. Information sur le projet Engagement'GR

Aucune question ou objection par rapport à l'ordre du jour.

La présentation réalisée en séance sur chacun des points ci-dessous est jointe au présent compte rendu.

1. Validation du compte rendu de la réunion de l'Assemblée du 28 juin 2023

Il n'y a aucune question par rapport au compte rendu.

L'Assemblée syndicale décide à l'unanimité d'adopter le compte rendu de l'Assemblée du 28 juin 2023.

2. Constitution d'un conseil citoyen transfrontalier expérimental dans le cadre du projet Common Ground (cf. pages 2 et 3 de la présentation)

- 40 membres peuvent être actifs dans ce Conseil citoyen (20 français et 20 allemands). Chaque intercommunalité membre de l'EDSM est invitée à nommer 4 personnes issus de la société civile de son territoire qui siègeront dans ce Conseil : la répartition entre les membres français et allemands de l'EDSM sera identique à celle des autres organes de l'EDSM.
- Ce Conseil siègera au moins une fois par an en plénière pendant la durée de cette expérience (01/2024 – 06/2025) au sein de groupes de travail qui correspondent aux thématiques de la stratégie EDSM.
- L'EDSM n'apportera pas de contribution financière à cette expérimentation (financé par la Robert-Bosch-Stiftung).
- Totale liberté de l'EDSM en 2025 pour donner suite à cette expérimentation ou non sur la base des résultats de l'évaluation qui en sera faite par un organisme tiers (coûts, ETP, process etc.).

M. Gillo approuve cette initiative et estime qu'une implication de citoyens français et allemands qui ne sont pas actifs dans une collectivité dans nos instances est positif. Il sera intéressant d'avoir leurs avis sur les thématiques traitées par l'EDSM. M. Schuh précise que les membres de ce Conseil citoyen ne pourront pas être élus.

L'Assemblée décide à l'unanimité de :

- valider la charte du conseil citoyen dans le cadre du projet Common Ground
 - contribuer à la mise en place d'un conseil citoyen dans le cadre du projet Common Ground de 2024 à juillet 2025 en désignant les membres de ce conseil citoyen conformément à la clé de répartition suivante : 4 membres par intercommunalité sur le versant français, soit 20 membres sur le versant français et 20 membres sur le versant allemand
- 3. Zone fonctionnelle (ZF) – Etat de consommation financière et projets déposés**
(cf. page 4 de la présentation)

Le projet de module de formation dans le domaine de la médecine générale a été retiré suite à la décision du dernier Comité de sélection ZF EDSM. La décision sera reportée à la prochaine Assemblée EDSM.

- 4. Information sur le projet Interreg pistes cyclables** (cf. pages 5 à 8 de la présentation)

Johanna Fischer accompagne le projet Interreg pistes cyclables. Une nouvelle mouture de la demande de subvention Interreg sera présentée en Assemblée du 30 janvier 2024. Objectif : développer le maillage territorial transfrontalier cyclable sur le territoire de l'EDSM. Une carte des pistes cyclables sera disponible vers le 15 janvier 2024.

L'Assemblée décide à l'unanimité :

- d'approuver l'état d'avancement du projet présenté en séance et de charger le Bureau de coopération de préparer la demande de concours Interreg pour la validation de la part de fonds propres de l'Eurodistrict SaarMoselle lors de la prochaine séance de l'Assemblée du 30 janvier 2024
- d'approuver le dépôt sur la plate-forme JEMS du programme Interreg avant le 13 février 2024

- 5. a) Voyage d'information : point sur le sondage réalisé en Assemblée du 28 juin 2023** (cf. page 9 de la présentation)

b) Fonds citoyen franco-allemand : projets soutenus en 2023 (cf. pages 11 et 12 de la présentation)

Myriam Laurent, Référente régionale indique à l'Assemblée que 195 projets ont été déposés en Sarre-Région Grand-Est du 01.-09.2023 et que 131 ont été acceptés. Bon nombre d'associations, communes, comités de jumelages et d'intercommunalités ont obtenu un soutien financier de ce dispositif pour leurs projets franco-allemands. La majorité des projets acceptés sont ceux de la catégorie 1 (budget jusqu'à 5 000,- €). La direction du Fonds citoyen a constaté que la Sarre-Région Grand Est est l'une des régions la plus active et a salué dernièrement l'action de l'EDSM. M. Gillo revient rapidement sur l'historique de ce Fonds. Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand. Il est doté d'un budget de 5 millions d'euros pour l'année 2023.

Bon nombre d'événements se sont tenus cette année dans le cadre du 60ème anniversaire du Traité de l'Elysée. D'autres se tiendront l'année prochaine dans le cadre des 5 ans du Traité d'Aix-la-Chapelle.

Le Président remercie Myriam Laurent pour son engagement ainsi que pour l'accompagnement des porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers.

6. Présentation des grandes lignes du Weekend Eurosport SaarMoselle (cf. pages 13 à 15 de la présentation)

Afin de fêter l'année du sport en 2024, l'Eurodistrict SaarMoselle organisera du 13 au 14 avril 2024 le Weekend Eurosport SaarMoselle.

Une manifestation d'ouverture officielle aura lieu le 12 avril à la piscine Olympique de Forbach en présence des associations et clubs sportifs participant à la manifestation.

Le bureau de coopération sera en charge de la coordination du programme et de la communication de la manifestation ainsi que de l'organisation de la cérémonie d'ouverture en étroite collaboration avec les intercommunalités membres. Le weekend Eurosport SaarMoselle permettra de s'initier ou de découvrir plusieurs disciplines sportives présentes sur le territoire de l'Eurodistrict SaarMoselle.

La communication autour de cet évènement permettra de promouvoir et de valoriser les équipements sportifs de notre région, de favoriser les échanges franco-allemands, mais aussi de faire connaître certains sports encore méconnus.

La commission permanente a été mandatée pour diffuser cet appel à participer auprès des communes de leur collectivité afin qu'elles sollicitent les clubs sportifs du bassin de vie de l'Eurodistrict SaarMoselle.

Une relance a par ailleurs été faite auprès de certains clubs par le bureau de coopération. Un communiqué de presse a également été diffusé afin d'inviter les clubs sportifs à proposer une activité les 13 et 14 avril 2024.

À ce jour, six clubs ont répondu présents :

- Le Club de Canoë-Kayak de Grosbliederstroff (CASC)
- La piscine olympique de Forbach (CAFPF)
- Le « Hartfüßlertrail » (randonnée nocturne) à Ensdorf (RVS)
- Le Stade Sarrois Rugby Saarbrücken (LHS+ CAFPF)
- Le Cyclo Club Loisirs de Morsbach (CAFPF)
- Le Club de Cheerleading (Les Blizzards, CCFM)

Un retour des clubs pour le 22 décembre 2023 serait souhaité de sorte que le bureau de coopération puisse commencer à mandater les différents prestataires pour la conception du programme.

M. Schuh indique que la flamme olympique passera le 27 juin 2024, en Moselle : à Metz, au site verrier de Meisenthal, à Sarreguemines, à Forbach, sur le pont de l'Europe à Apach au pays des trois frontières, à Thionville et à la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles.

L'objectif retenu dans la conception du parcours mosellan était raconter l'histoire de la Moselle et de tenir compte d'une symbolique cohérente, tant vis à vis de l'évènement, qu'au niveau de l'image que la Moselle souhaite désormais faire valoir à l'aide des images qui seront diffusées dans le monde entier. La conception du parcours devait aussi tenir compte du cahier des charges du COJO (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques) qui indique que la flamme ne passe que sur les territoires labellisés « Terre de Jeux ».

L'Assemblée décide à l'unanimité de :

- promouvoir la manifestation auprès des clubs sportifs de ses collectivités membres afin de les inviter à participer au Weekend Eurosport SaarMoselle

7. Etats des lieux du projet de modification des statuts concernant une éventuelle adhésion de nouvelles institutions (Région, Land, Département)

La présidence souhaite que l'EDSM reste une structure ancrée communalement. Actuellement, les discussions et analyses des différentes modalités possibles de participation de ces instances en tant que membres sont encore à l'étude, et notamment leur éventuel impact dans le cadre du comité de suivi du programme Interreg et sur les projets en cours. C'est pourquoi il est proposé à l'assemblée de reporter ce point à l'ordre du jour de l'assemblée du 20 mars 2024 qui permettra de disposer de plus amples éléments.

L'Assemblée décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président et les Vice-Présidents à poursuivre les discussions et d'en présenter les éléments à l'assemblée du 20 mars 2024

8. Projets citoyens : modification des conditions de soutien de l'Eurodistrict et validation d'une demande de soutien formelle (cf. page 10 de la présentation)

a) Modification des conditions de soutien de l'Eurodistrict

Suite à de nombreuses sollicitations auprès du bureau de coopération pour la réalisation de traductions dans des délais très courts, ainsi qu'à des demandes de soutien de diverses structures sur plusieurs années ou pour plusieurs éditions d'un même projet et à un manque ou oubli de communication du soutien de l'Eurodistrict sur les invitations officielles ou sur les supports de communication de certains porteurs de projets,

Vu l'avis favorable du Comité Directeur,

L'Assemblée décide à l'unanimité de :

- limiter les demandes de soutien des projets citoyens dans le temps à 3 années consécutives avec une obligation de renouveler leurs demandes tous les ans (pas de reconduction tacite),
- demander aux porteurs de projets de mentionner et citer l'Eurodistrict sur tous leurs supports de communication papier et en ligne ainsi que sur les réseaux sociaux,
- actualiser le formulaire de demande de soutien formelle en ce sens.

Mme Barbara Meyer aimerait savoir si certains projets citoyens soutenus depuis plusieurs années par l'EDSM ne seront plus soutenus. Mme Guillemain prend l'exemple de Créajeune qui est déjà soutenu depuis 5 ans par l'Eurodistrict dans le cadre de ses projets citoyens. Les demandes de soutien étant trop nombreuses auprès de l'EDSM, ce projet sera tout de même encore soutenu cette année à hauteur de 2 jours de temps de travail alors qu'il l'a toujours été à hauteur de 5 jours les années précédentes (cf. ci-dessous).

b) Validation d'une demande de soutien formelle

L'Eurodistrict a reçu une nouvelle demande de soutien formelle, provenant du Saarländisches Filmbüro e. V., projet Créajeune 16, 5^{ème} édition soutenue par l'EDSM.

L'Assemblée décide à l'unanimité de valider le projet citoyen ci-dessus auquel l'Eurodistrict apportera un soutien technique sur 2 jours de temps de travail de l'équipe du bureau de coopération.

9. Information sur le projet Engagement'GR (cf. page 17 de la présentation)

L'Eurodistrict SaarMoselle s'est engagé dans le projet « Engagement'GR », porté par le Département de la Moselle, en tant que partenaire financier. L'Eurodistrict souhaite ainsi mettre en place des séminaires interculturels à destination des personnels de la petite enfance (0 à 6 ans) sur la thématique de l'écologie et du développement durable.

L'Eurodistrict s'était engagé sur les 4 ans du projet initialement prévus à hauteur de 130.000,00 Euros dont 52.000,00 Euros sur fonds propres.

Le projet a été validé « sous réserves ». Les réserves émises par le Comité de suivi du Programme Interreg portaient notamment sur une réduction d'au moins 29% du budget du projet et sur un raccourcissement de la durée du projet à 3 ans.

Pour tenir compte de ces réserves, l'Eurodistrict a donc réduit son budget de 29% et l'a réparti sur 3 ans. Ce faisant la participation sur fonds propres de l'Eurodistrict sera de 36.765,44 Euros pour un budget total de 91.913,60 Euros.

M. Schuh indique que le projet Engagement'GR fait suite au projet SESAM 'GR également porté par le Département de la Moselle. Engagement'GR démarrera début 2024 et proposera davantage de mesures dans le temps hors scolaire. SESAM'GR avait un grand succès et avait permis de financer des assistants de langues, entre autres.

10. Divers (cf. note de séance)

- **Calendrier des réunions des organes 2024**

L'Assemblée syndicale adopte à l'unanimité le calendrier des réunions 2024 des organes de l'Eurodistrict

- **Calendrier des prochaines rencontres de l'Eurodistrict**

- Le prochain comité directeur se tiendra le 19 janvier à 13h30 au Château de Sarrebruck
- La prochaine assemblée du GECT Eurodistrict SaarMoselle aura lieu le 30 janvier 2024 en France
- Départ à la retraite de Heike Bornholdt-Fried – Cheffe du service de la coopération transfrontalière à la mairie de Sarrebruck. M. Gillo annonce à l'Assemblée que Mme Bornholdt-Fried assiste aujourd'hui à sa dernière Assemblée EDSM. Il la remercie chaleureusement pour son engagement depuis de nombreuses années aux côtés de l'EDSM et déjà à l'époque de l'association Zukunft SaarMoselle Avenir. Elle a été un pilier dans le travail de l'EDSM dans toutes ses thématiques. Mme Bornholdt-Fried remercie la présidence et le Comité Directeur de l'EDSM pour leur confiance. Elle continuera à suivre d'un peu plus loin le travail de l'EDSM. Elle souhaite aux délégués beaucoup de courage et de créativité dans toutes les futures démarches qu'ils entreprendront.



Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID : 057-200025286-20231213-ASS_13_12_23_9-AU



M. Gillo souhaite de très belles fêtes de fin d'année à l'Assemblée et remercie les délégués pour leur bonne collaboration tout au long de l'année. Il se réjouit de chaque avancée de l'EDSM, même si toutes les démarches dans le franco-allemand prennent du temps, les systèmes juridiques et administratifs étant différents.

Le président clôt la séance à 19h15.

Peter Gillo
Président

Marc Zingraff
1er Vice-président